

# Quiz Femmes et Citoyennes - Santé

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

<p><b>Femmes et citoyennes</b> 1</p> <p>Depuis quand, en France, les femmes peuvent-elles travailler sans l'accord de leur mari ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. 1936</li><li>b. 1965</li><li>c. 1980</li></ul>	<p><b>Femmes et citoyennes</b> 2</p> <p>En France, depuis quand les femmes mariées ont-elles le droit d'ouvrir seule un compte en banque ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. 1920</li><li>b. 1945</li><li>c. 1965</li></ul>	<p><b>Femmes et citoyennes</b> 3</p> <p>Qu'est-ce que la PUMA ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. C'est la Protection Universelle Maladie</li><li>b. C'est la Protection Unique pour la Maternité</li></ul>
<p><b>Femmes et citoyennes</b> 4</p> <p>A quoi sert la C.P.A.M. ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie rembourse les prestations maladie et maternité</li><li>b. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie paie la retraite</li><li>c. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie verse les allocations familiales</li></ul>	<p><b>Femmes et citoyennes</b> 5</p> <p>Qu'est-ce que le Planning Familial ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. Une groupe de musique féminin</li><li>b. Une association d'aide aux familles</li><li>c. Une association qui informe les personnes sur la sexualité et la contraception</li></ul>	<p><b>Femmes et citoyennes</b> 6</p> <p>A quoi sert une mutuelle complémentaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. À payer les factures en cas de difficultés</li><li>b. À rembourser les dépenses de santé</li><li>c. À faire des économies pour la retraite</li></ul>

# Quiz Femmes et Citoyennes - Santé

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

**Femmes et citoyennes** 7

Savez-vous ce qu'est l' « Aide Médicale de l'État » ?

- a. Une aide de l'État donnée à la naissance du bébé
- b. Une aide de l'État pour les personnes âgées
- c. Une aide de l'État pour les personnes en situation irrégulière

**Femmes et citoyennes** 8

Si je veux être remboursée de mes consultations, il faut que je déclare le choix de mon médecin traitant à la sécurité sociale.

- a. Vrai
- b. Faux

**Femmes et citoyennes** 9

En France, tous les moyens de contraception sont remboursés par la sécurité sociale.

- a. Vrai
- b. Faux

**Femmes et citoyennes** 10

En France, les femmes passent chaque jour environ 4 heures à s'occuper des tâches ménagères.

- a. Vrai ?
- b. Faux ?

**Femmes et citoyennes** 11

En France, les femmes ont le droit d'avorter jusqu'à la 12e semaine de grossesse.

- a. Vrai ?
- b. Faux ?

**Femmes et citoyennes** 12

Aujourd'hui, avec les nouvelles lois, il n'y a plus d'écart de salaire entre les hommes et les femmes.

- a. Vrai
- b. Faux

# Quiz Femmes et Citoyennes - Santé

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

<p><b>Femmes et citoyennes</b> 13</p> <p>Je suis libre de choisir ma religion.</p> <p>a. Vrai b. Faux</p>	<p><b>Femmes et citoyennes</b> 14</p> <p>Une femme souhaite interrompre sa grossesse. Doit-elle avoir l'accord de son compagnon ?</p> <p>a. Oui b. Non</p>	<p><b>Femmes et citoyennes</b> 15</p> <p>Selon la Loi, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Qu'en pensez-vous ? À votre avis ?</p>
<p><b>Femmes et citoyennes</b> 16</p> <p>Existe t-il différents moyens de contraception ?</p> <p>a. Oui b. Non</p>	<p><b>Femmes et citoyennes</b> 17</p> <p>Un.e sage-femme peut renseigner sur l'accouchement ?</p> <p>a. Vrai b. Faux</p>	<p><b>Femmes et citoyennes</b> 18</p> <p>Le pédiatre est le médecin qui s'occupe de la santé de mon enfant.</p> <p>a. Vrai b. Faux</p>

# Quiz Femmes et Citoyennes - Santé

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

# Quiz Femmes et Citoyennes - Santé

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

## Les questions et leurs réponses

### 1) Depuis quand, en France, les femmes peuvent-elles travailler sans l'accord de leur mari ?

Bonne réponse : 1965

Depuis 1965. En France, la loi du 13 juillet 1965 de réforme des régimes matrimoniaux est une loi qui est considérée comme une étape fondamentale dans l'émancipation juridique des femmes françaises.

### 2) En France, depuis quand les femmes mariées ont-elles le droit d'ouvrir seule un compte en banque ?

Bonne réponse : 1965

Depuis 1965. En France, [la loi du 13 juillet 1965](#) de réforme des régimes matrimoniaux est une loi qui est considérée comme une étape fondamentale dans l'émancipation juridique des femmes françaises.

### 3) Qu'est-ce que la PUMA ?

Bonne réponse : C'est la Protection Universelle Maladie

C'est la Protection Universelle Maladie (ancienne CMU). Elle permet la prise en charge des frais de santé sans rupture de droits (même en cas de changement de situation professionnelle, familiale ou de résidence) pour les personnes travaillant ou résidant en France de manière stable et régulière.

### 4) A quoi sert la C.P.A.M. ?

Bonne réponse : La Caisse Primaire d'Assurance Maladie rembourse les prestations maladie et maternité

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie** : C'est le régime général de l'assurance maladie (75% des dépenses de santé).

D'autres régimes existent : celui des travailleurs indépendants (RSI), celui des travailleurs agricoles (MSA). **Numéro utile :**

**3646** La Caisse d'Assurance Maladie rembourse les prestations maladie et maternité

### 5) Qu'est-ce que le Planning Familial ?

Bonne réponse : Une association qui informe les personnes sur la sexualité et la contraception

C'est une association qui propose aux personnes de les accueillir (accueil gratuit et anonyme) pour les informer sur leur sexualité et leur contraception.

### 6) A quoi sert une mutuelle complémentaire ?

Bonne réponse : À rembourser les dépenses de santé

La couverture maladie complémentaire sert à **rembourser les dépenses de santé non prises en charge par l'assurance maladie**. Dans les entreprises, les salariées peuvent souvent bénéficier de mutuelles plus avantageuses (parfois obligatoires). Si vous avez de faibles ressources, **vous pouvez peut-être bénéficier de la CMU complémentaire** (laquelle vous dispense de faire l'avance des frais).

### 7) Savez-vous ce qu'est l' « Aide Médicale de l'État » ?

Bonne réponse : Une aide de l'État pour les personnes en situation irrégulière

C'est une aide destinée aux personnes en situation irrégulière pour leur permettre l'accès aux soins, car elles n'ont pas droit à la CMU. Des conditions sont à remplir (3 mois de résidence en France + plafond de ressources). Renseignez-vous à la C.P.A.M..

[www.femmesetcitoyennes.fr](http://www.femmesetcitoyennes.fr) CC-BY-ND 2020

# Quiz Femmes et Citoyennes - Santé

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

## 8) Si je veux être remboursée de mes consultations, il faut que je déclare le choix de mon médecin traitant à la sécurité sociale.

Bonne réponse : Vrai

Vrai

## 9) En France, tous les moyens de contraception sont remboursés par la sécurité sociale.

Bonne réponse : Faux

Certains contraceptifs sont pris en charge, d'autres non (par exemple, toutes les pilules ne sont pas remboursées). Pour les jeunes filles mineures de 15 ans qui veulent garder le secret, l'accès à la contraception peut être gratuit, en pharmacie, à condition d'avoir une prescription médicale. **Se renseigner au Planning Familial, ou dans un Centre de Planification et d'Éducation Familiale.**

## 10) En France, les femmes passent chaque jour environ 4 heures à s'occuper des tâches ménagères.

Bonne réponse : Vrai ?

En moyenne, les femmes consacrent 3h52 de leur temps à ranger la maison, s'occuper des enfants, faire les repas, le ménage... Les hommes consacrent en moyenne 2h24 à ces tâches...

## 11) En France, les femmes ont le droit d'avorter jusqu'à la 12e semaine de grossesse.

Bonne réponse : Vrai ?

Vrai. [Le droit à l'avortement date de 1975](#) (Simone Veil). L'IVG doit être précédée de 2 consultations avec un médecin. Un entretien psychosocial est obligatoire pour les mineures. L'IVG médicamenteuse peut être réalisée jusqu'à la 5e semaine (établissement de santé, cabinet privé ou centre de planification).

## 12) Aujourd'hui, avec les nouvelles lois, il n'y a plus d'écarts de salaire entre les hommes et les femmes.

Bonne réponse : Faux

Faux. **Il existe encore un écart de salaire entre les hommes et les femmes. Cet écart est de 27%.** Cet écart s'explique d'une part par la situation professionnelle de femmes : les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel. De plus, peu de femmes occupent des postes d'encadrement. La plupart des femmes travaillent dans des postes peu qualifiés. Néanmoins, malgré ces quelques explications, un écart de salaire de 9% subsiste toujours.

## 13) Je suis libre de choisir ma religion.

Bonne réponse : Vrai

Selon la [Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen](#), **“la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme** : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi”. De plus, **“nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses**, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi”.

# Quiz Femmes et Citoyennes - Santé

Auteurs: Le CIDFF du Loiret avec les CIDFF de la région Centre Val de Loire.

Œuvre mise à disposition selon la Licence CC-BY-ND [www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nd/3.0/fr/)

## 14) Une femme souhaite interrompre sa grossesse. Doit-elle avoir l'accord de son compagnon ?

Bonne réponse : Non

Non. Toute personne est libre de disposer de son corps comme elle le souhaite. **Ceci est un droit fondamental.**

## 15) Selon la Loi, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Qu'en pensez-vous ?

Selon la [Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen](#), « les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». En pratique, on constate toujours aujourd'hui des inégalités: écart salarial, tâches ménagères, discriminations, violences...

## 16) Existe t-il différents moyens de contraception ?

Bonne réponse : Oui

Pilule, préservatif féminin et masculin, stérilet, diaphragme, implant...

## 17) Un.e sage-femme peut renseigner sur l'accouchement ?

Bonne réponse : Vrai

En plus de la sage-femme, la maternité peut renseigner les futurs parents. Des cours de préparation à l'accouchement sont organisés dans les maternités.

## 18) Le pédiatre est le médecin qui s'occupe de la santé de mon enfant.

Bonne réponse : Vrai

Le pédiatre, mais aussi le service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) ou le médecin traitant peuvent assurer le suivi médical régulier nécessaire aux enfants.